Sylvotrophée, les lauréats 2019 !



Les Parcs naturels régionaux organisant des Sylvotrophées ont rendu leur verdict. Les lauréats 2019 sont :

- Parc des Ballons des Vosges : 1er prix à la commune de La Bresse, département des Vosges, avec une parcelle en hetraie sapiniere d'altitude (1000/1100 m) traitée en futaie irrégulière et en ZPS, et seconds prix pour les comunnes Oderen et Aubure, dans le Haut-Rhin.
- Parc du Haut-Jura : la Commune de Jougne, dans le département du Doubs, pour une parcelle de 9 ha gérée par l'Office national des forêts.
- Parc du Haut-Languedoc : le groupement forestier de Portaron de Rosis de 35 ha géré par la société ALCINA.
- Parc de Lorraine: 1er prix à la commune de Saint-Mihiel (Meuse) avec une parcelle gérée par l'ONF, 2ème prix au groupement forestier du Bois de la Côte en autogestion, 3ème prix au groupe forestier de Frehaut en autogestion.
- Parc du Morvan : la commune d'Avallon, dans l'Yonne. Photo: le gestionnaire ONF et le conseiller municipal en charge de la forêt.
- Parc des Vosges du Nord : commune de Climbach dans le département du Bas-Rhin.

Bravo à l'ensemble des candidats pour leur implication dans la gestion forestière et aux lauréats pour l'excellence de leur pratique !







Documents
Parc du Haut-Languedoc, compte-rendu des visites du Sylvotrophée
Liens utiles
Sylvotrophée, pour une gestion multifonctionnelle des forêts